



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur: 1-877-558-2349

Soumission par courriel:

pc.soumissionest-bidseast.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 005 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Gatineau QC

Titre : Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine	
N° de l'invitation : 5P201-20-0086/A	Date : 11 janvier 2021
N° de modification : 005	
N° de référence du client : 1452	
N° de référence de SEAG : PW-20-00930900	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : <u>14 janvier 2021</u>	Fuseau horaire : EST/HNE
---	------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Christine Piché	
N° de téléphone : 873-355-8841	N° de télécopieur : 1-877-558-2349
Courriel : Christine.piche2@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P201-20-0086/A

N° de la modification :
005

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
1452

Titre :
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine

Modification 005

La modification suivante est apportée :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires;

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Pour l'item 2.13 "rejointement de la maçonnerie" suite à l'analyse de l'addenda no.1, 2 et 3 ainsi que les plans, devis section 01 29 00, 04 03 05.21 et 05 50 00 , incluant 2 visites de notre part, nous nous voulons valider certain renseignements concernant les travaux.

Q1 : à quel endroit se situe au chantier, la localisation des 860 m/lin de rejointement (nos quantités estimées sont appréciablement moins élevées) ?

R1 : Le rejointement de la maçonnerie s'effectue sur tous les joints des murs de maçonnerie à recevoir une surépaisseur de béton (voir la limite de bétonnage sur le plan C5) et est basé sur une dimension moyenne de pierre de 450mmx1000mm.

Q2 : les sections à réparer sont-ils visible dans les conditions actuel?

R2. Cela dépend du niveau d'eau actuel mais les limites de ces travaux peuvent être évaluées en se référant aux sections de murs de maçonnerie prévues à recevoir du béton.

Q3 : Comment pouvons-nous évaluer les type et la profondeurs du mortier à installer?

R3 : C'est indiqué au plan C5, section D

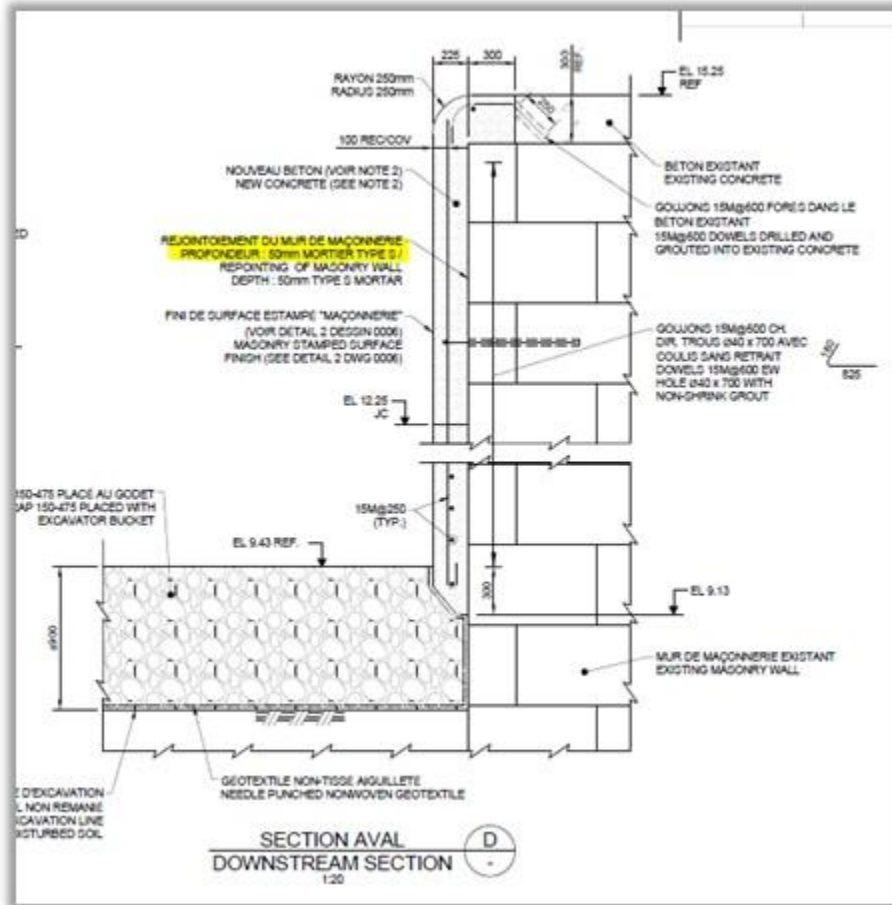
N° de l'invitation :
5P201-20-0086/A

N° de la modification :
005

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
1452

Titre :
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine



Nos calcul de quantité de déblais (disposition) selon les plans sont moins élevé que les quantités indiquées pour la disposition (items 2.7.5.1, 2.7.5.2 et 2.7.5.3) total de 1290 ton.

Q4 : pouvez-vous ventiler la provenance de ces quantités?

R4 : La quantité totale à disposer est de 430 tonnes; les items 2.7.5.1, 2.7.5.2 et 2.7.5.3 sont des provisions pour la disposition dépendant des résultats de la caractérisation des sols.

Q5 : le volume du déblais sur le dessus du muret est-il inclus dans ces quantités (page C4 coupe C et D)?

R5 : Le volume du déblai est basé sur les coupes C et D du plan C4 et est inclus dans les quantités du bordereau.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.